

BRÉAL SOUS VITRÉ



BULLETTIN MUNICIPAL

JANVIER

2021

Rétrospective 2020

«C'est dans les périodes de crise que le Vivre Ensemble trouve tout son sens.»

Pascale Cartron

Actualités

Un élan de modernité souffle sur la communication : nouveau logo, nouveau site Web et nouveau bulletin !

Agenda 2021

Un retour très attendu de nos manifestations bréalaïses !



Madame, Monsieur,

Je viens par ce billet vous souhaiter tous mes vœux pour 2021.



Je crois qu'il nous tarde tous d'entamer une nouvelle année, plus que jamais synonyme d'espoir dans bien des domaines. Sachons néanmoins souligner les valeurs de solidarité et de responsabilité dont nous avons su faire preuve pour traverser cette année 2020. C'est dans les périodes de crise que le «**Vivre ensemble**» trouve tout son sens. Collectivement, chacun dans notre rôle, dans nos missions, dans nos devoirs de citoyens, nous avons su faire face. Soulignons-le, car les projecteurs sont trop souvent tournés vers les comportements inadaptés, laissant croire à une généralisation qui ne saurait-être la réalité.

Si la page n'est pas encore tournée et qu'il nous faut rester vigilants, sachons nous inspirer de ce que nous avons réussi pour relever les défis qui nous attendent. Ils restent nombreux et le seront encore davantage au sortir de cette crise. Je sais l'exigence à la hauteur de l'espérance qu'ouvre cette nouvelle année. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre l'action engagée, en responsabilité, avec toute la lucidité et l'humilité qui s'imposent.

De part ce contexte sanitaire, je ne peux vous convier pour les vœux comme habituellement en ce début d'année. Dès que nous le pourrons, j'organiserais un pot de l'amitié pour pouvoir nous retrouver dans un moment de convivialité.

C'est avec beaucoup d'optimisme que je vous souhaite une excellente année 2021.



Pascale CARTRON
Maire de Bréal-sous-Vitré



SOMMAIRE

4	VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE 2020 - 2026	
5	LE MOT DE LA COMMISSION COMMUNICATION	
6	INFORMATIONS COMMUNALES	
	Budget	6
	Informations diverses	8
13	ADMR	
14	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	
15	SMICTOM	
16	BIBLIOTHÈQUE	
18	JEUNESSE	
	Ecole	18
	Transport scolaire	19
	Accueil de loisirs	20
	Garderie communale	21
22	VIE ASSOCIATIVE	
	OGEC	22
	APEL	23
	Titounette	25
	Ripame	26
	L'Espérance	28
	Comité des Fêtes	30
	Braëllo Théâtre	30
	Section UNC AFN	31
	Le Yoga du Rire	31
	Club de l'Espoir	32
33	ETAT CIVIL	
34	AGENDA	
35	MÉMO	

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE de 2020 à 2026



Pascale CARTRON
Maire



Mickaël LEFEUVRE
1^{er} adjoint



Marie-Noëlle CRUBLET
2^{ème} adjointe



Claude GILBERT
3^{ème} adjoint



Stéphanie COCHIN
Conseillère municipale



Mickaël FOUBERT
Conseiller municipal



Hélène FLORENT
Conseillère municipale



Jean-Louis HERIN
Conseiller municipal



Norbert HERY
Conseiller municipal



Nicolas JOURDAN
Conseiller municipal



Hubert LHUISSIER
Conseiller municipal



Julie MEREL
Conseillère municipale



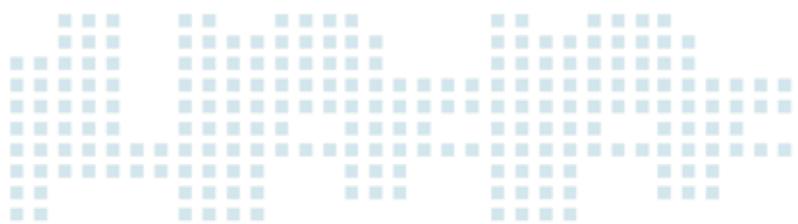
Jérôme PAUTONNIER
Conseiller municipal



Marie-Hélène PEPION
Conseillère municipale



Anthony THEBERT
Conseiller municipal



LA COMMISSION COMMUNICATION

« Chers Bréalais,

La nouvelle commission communication souhaite vous adresser un mot en ce début d'année. Suite au changement de la commission nous souhaitons vous adresser **un bulletin municipal revu**, en espérant qu'il vous plaise.

Nous sommes cette année un peu contraints au vue du contexte sanitaire, de nombreuses manifestations ont malheureusement été annulées. Nous espérons que l'année 2021 soit plus propice à notre vie communale.

Nous en profitons pour vous annoncer la mise en ligne du site internet de notre commune. Il sera alimenté de manière régulière et enrichie. Nous tenions en ce début d'année le mettre en ligne, même si certains items ne sont pas encore complets.

Rendez vous vite à l'adresse : www.brealsousvitre.fr

Par la suite vous pourrez vous inscrire aux newsletters, ainsi qu'à la réception dématérialisée de vos Flash Info, et bulletins communaux.

Nous comptons sur vos remarques afin de prendre en compte vos attentes.

Bien à vous,

La commission communication

Stéphanie COCHIN

Hélène FLORENT

Jean Louis HERIN

Hubert LHUISSIER

Julie MEREL



Un nouveau logo pour notre commune !

A la fois simple mais plus moderne, ce nouveau logo rappelle subtilement notre appartenance à la Bretagne par les lignes horizontales - sans pour autant être omniprésent.

Vous avez probablement reconnu notre beau clocher du XIème siècle si caractéristique de Bréal-sous-Vitré qui se dresse fièrement devant le nouveau lettrage.

Rendez-vous sur

www.brealsousvitre.fr

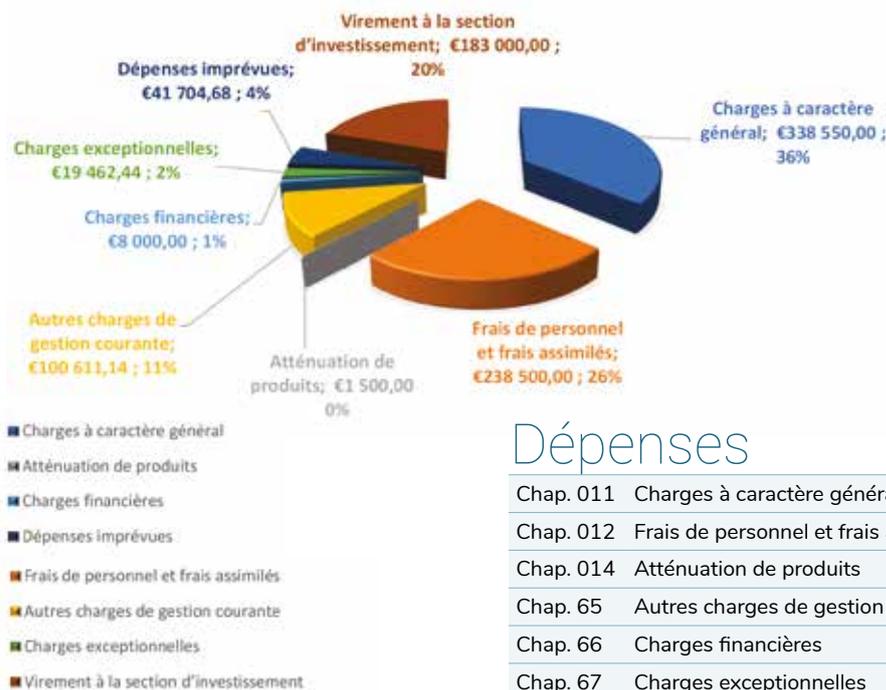
pour découvrir le site Web

de la commune !



INFORMATIONS COMMUNALES BUDGET

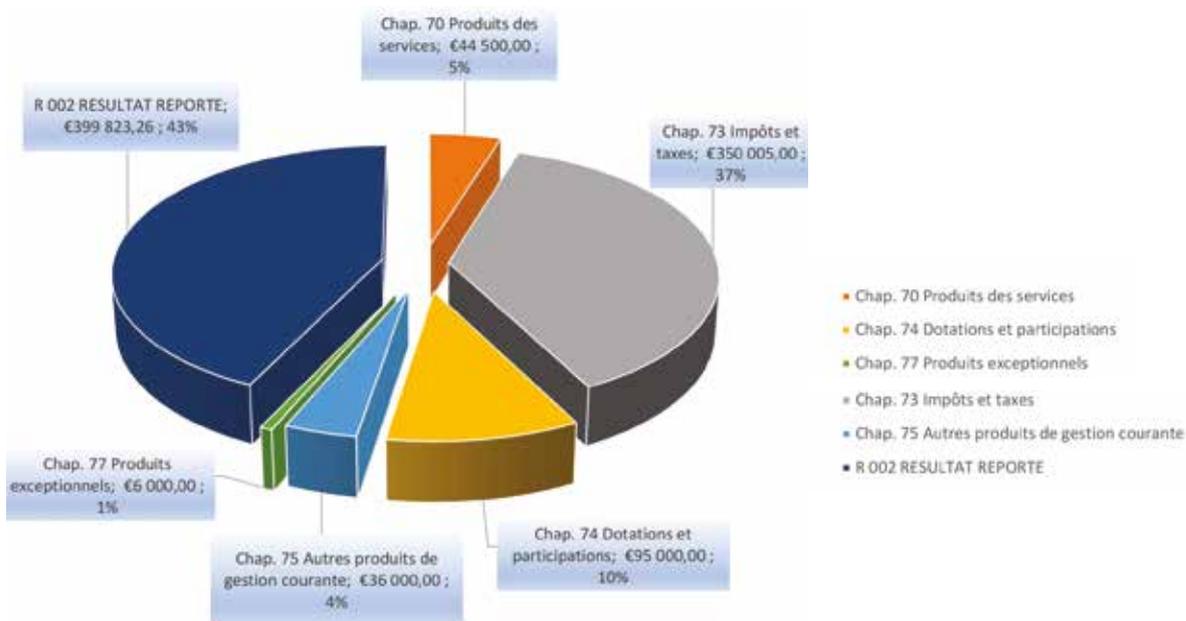
Fonctionnement



Dépenses

Chap. 011	Charges à caractère général	338 550,00 €
Chap. 012	Frais de personnel et frais assimilés	238 500,00 €
Chap. 014	Atténuation de produits	1 500,00 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	100 611,14 €
Chap. 66	Charges financières	8 000,00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	19 462,44 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	41 704,68 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	183 000,00 €

TOTAL 931 328,26 €

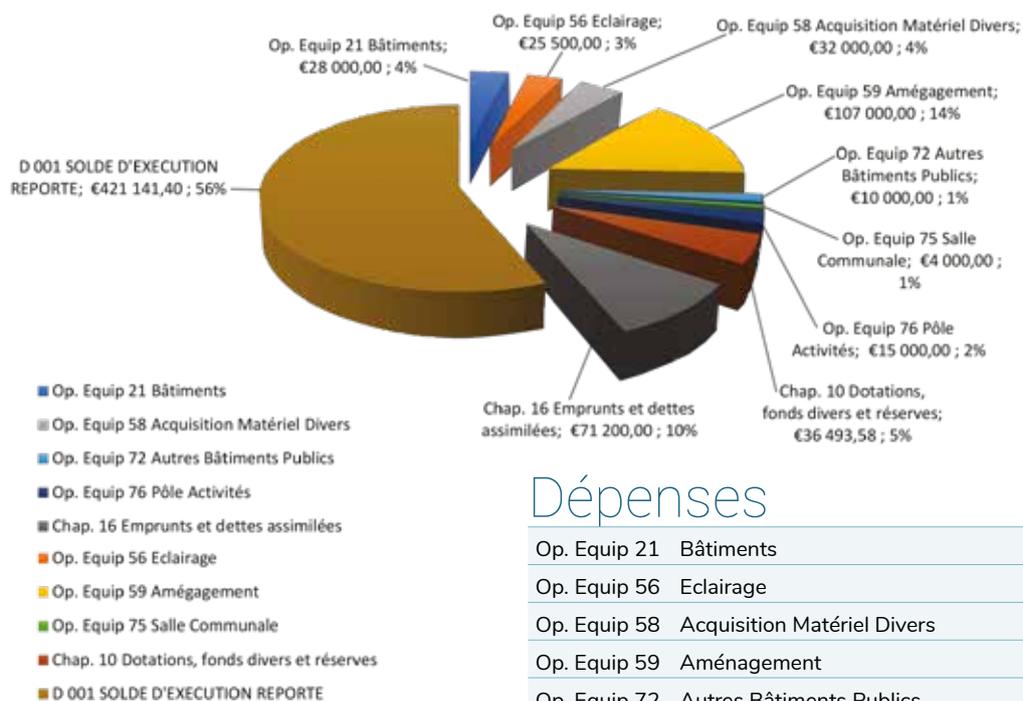


Recettes

Chap. 70	Produits des services	44 500,00 €
Chap. 73	Impôts et taxes	350 005,00 €
Chap. 74	Dotations et participations	95 000,00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	36 000,00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	6 000,00 €
R 002	RESULTAT REPORTE	399 823,26 €

TOTAL 931 328,26 €

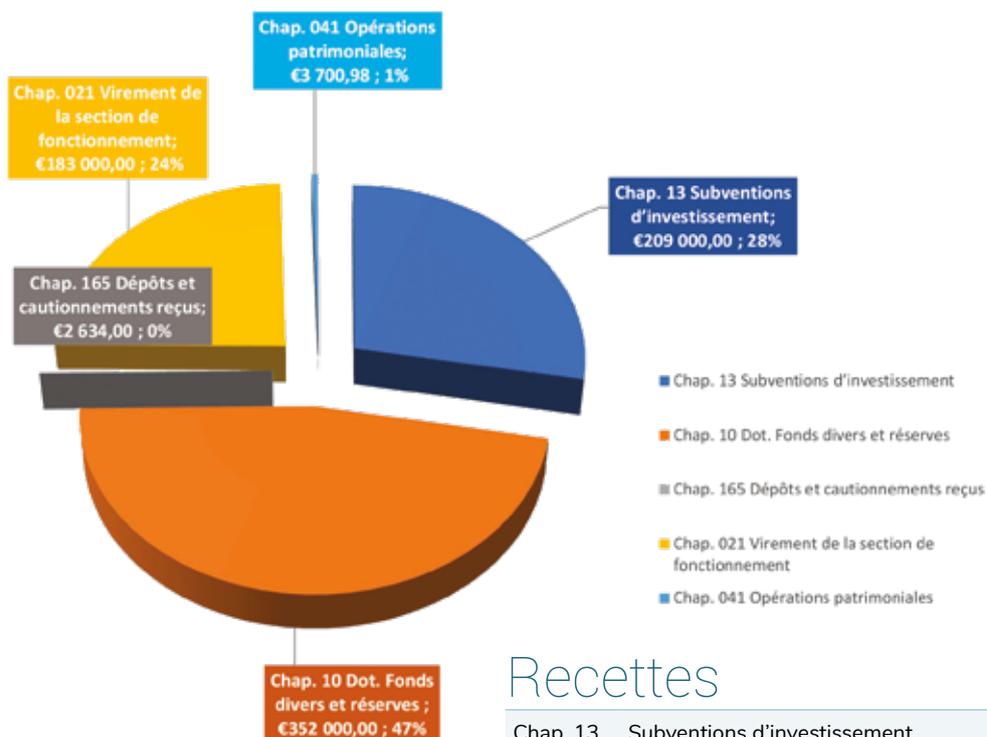
Investissement



Dépenses

Op. Equip 21	Bâtiments	28 000,00 €
Op. Equip 56	Eclairage	25 500,00 €
Op. Equip 58	Acquisition Matériel Divers	32 000,00 €
Op. Equip 59	Aménagement	107 000,00 €
Op. Equip 72	Autres Bâtiments Publics	10 000,00 €
Op. Equip 75	Salle Communale	4 000,00 €
Op. Equip 76	Pôle Activités	15 000,00 €
Total des opérations Equipements		221 500,00 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	36 493,58 €
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	71 200,00 €
D 001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	421 141,40 €

TOTAL 750 334,98 €



Recettes

Chap. 13	Subventions d'investissement	209 000,00 €
Chap. 10	Dot. Fonds divers et réserves	352 000,00 €
Chap. 165	Dépôts et cautionnements reçus	2 634,00 €
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	183 000,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	3 700,98 €

TOTAL 750 334,98 €

INFORMATIONS COMMUNALES

TAUX D'IMPOSITION

Pour l'année 2020, la municipalité a décidé le maintien des taux de taxe appliqués depuis 2015, à savoir :

Taxe d'habitation 12,58 %

Foncier bâti 13,58 %

Foncier non bâti 32,73 %

Si votre taux de taxes évolue, il s'agit d'une modification des taux d'imposition des autres administrations ou de votre valeur locative.

SUBVENTIONS
VERSÉES PAR LA MAIRIE
AUX ASSOCIATIONS

Espace Jeux Titounette :	150 €
Club l'Espérance :	1 200 €
Club de l'Espoir :	500 €
AFN – Soldats de France :	350 €
Comité des fêtes de Bréal Sous Vitré :	1 000 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers :	100 €
Solidarité Vitréenne pour EPISOL :	100 €
CLIC Portes de Bretagne :	170 €
ADMR Soins et Santé (St Pierre la Cour) :	200 €
ADMR (Argentré du Plessis) :	200 €
Participation Cantine :	Chiffre non défini à ce jour

PARTICIPATION AUX FRAIS
DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Par la convention, la **municipalité participe, au fonctionnement de l'école pour les enfants de Bréal-sous-Vitré** qui fréquentent les écoles de Bréal et Mondevert.

Pour l'année 2020 - 2021, la somme n'est pas encore déterminée.

Pour rappel le montant était de **1 230 € par enfant en classe de maternelle et 376 € par enfant en classe élémentaire** sur l'année précédente.

Pour les maternelles et primaires qui fréquentent une autre école, la municipalité verse également une participation aux communes qui les accueillent.



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Depuis de nombreuses années le dispositif « **Argent de poche** » est proposé aux **jeunes Bréalais de 16 à 18 ans**. Lors de cette opération, ils sont accueillis dans les différents services de la mairie pour effectuer des petits chantiers de proximité, en participant soit à **l'embellissement du cadre de vie** ou à **l'entretien des bâtiments communaux**.

En contrepartie, les jeunes reçoivent **une indemnisation de 15 € dans la limite d'un travail de 3 heures par jour**.

Les chantiers sont proposés pendant les **vacances scolaires du printemps ou de la Toussaint**. Pendant tout le temps de leur activité, les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, employé de la commune, qui les encadre. **Ce dispositif permet aux jeunes de s'investir dans la vie citoyenne et de découvrir le monde du travail.**

Malheureusement avec le contexte sanitaire l'opération n'a pas eu lieu cette année.

Nous espérons pouvoir le maintenir en 2021, n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie dès réception du courrier.



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales auront lieu en 2021. Pour le moment elles sont susceptibles d'être reportées de mars à juin, en fonction du contexte sanitaire.

**Pour les personnes qui s'inscrivent en mairie nécessité de fournir le CERFA 12669*01 (demande d'inscription complétée) + photocopies d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.*

**Il est aussi possible de s'inscrire sur le site <https://www.service-public.fr>*

Les personnes recevront leur carte d'électeur à leur domicile. La radiation de la commune précédente de résidence sera automatiquement faite.

**Pour les jeunes de la commune qui se sont inscrits dans le cadre du recensement citoyen, pas d'inquiétude, ils recevront la carte d'électeur à leur domicile.*

RECENSEMENT

Conformément aux textes de référence, **les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans** et avant la fin du 3^{ème} mois suivant leur anniversaire.

Ils se présentent à la mairie de leur domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une **attestation de recensement**.

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Au-delà des délais légaux, les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Soyez vigilant, les délais sont rallongés en ce moment.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen (permis, baccalauréat, ...), c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Amélie CELLIER est secrétaire de mairie en détachement pendant 1 an, pour remplacer Marie VOISINE. Nous lui souhaitons une bonne intégration pour la mission qui lui est confiée.



Patrick LECOMTE est référent pour les chantiers, notamment le **complexe communal** et les **lotissements**. Il intervient dans plusieurs domaines (**assainissement, travaux divers, fleurissement, tonte**, etc) et assure différentes tâches sur la commune.

Sébastien ROBERT assure tous les **travaux d'entretien** en relais avec Patrick, **tonte, plantations et autres travaux nécessaires**, etc.



Anne SUARD assure la **Direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement** le mercredi et pendant les vacances scolaires. Anne est aidée de **deux animatrices le mercredi**. D'autres animatrices viennent compléter l'effectif au cours des vacances scolaires et l'été. Elle est également présente pour assurer la **garderie du lundi au vendredi**.

Béatrice MOREL distribue les repas des aînés, fait le **ménage du complexe et des bâtiments communaux**. Elle assure également le **transport scolaire** pour le R.P.I. des deux écoles.



Béatrice BARON, remplace Wendy JOUGLARD en congé maternité et assure le **ménage de la cantine scolaire**.

INFORMATIONS COMMUNALES

FLEURISSEMENT

Chaque année, un jury passe sur la commune pour récompenser les maisons fleuries. Ce jury est composé d'une personne extérieure à la commune, d'un élu et d'un habitant de la commune.

Malheureusement cette année, nous n'avons pas pu organiser cette rencontre avec les conditions sanitaires.

Pour que chacun puisse participer voici les critères d'évaluation retenus :

- 1 / Composition et harmonisation générale :**
équilibre / répartition des végétaux, équilibre des couleurs, mise en valeur de l'habitat visible de la rue, diversification des végétaux et plantations.
- 2 / Entretien :**
soin / propreté.
- 3 / Bonus environnement :**
utilisation d'une ou plusieurs techniques, telles que le paillage, les plantes couvre-sol et les plantations économes en eau.

Membres du jury 2019 :

Mme ETIENNE
Mme VETTER
Mme PAISANT

Nous n'excluons pas la possibilité de modifier un peu ces critères dans les années à venir, afin de tenir compte également de la modernité.



Ci-dessus les lauréats des **maisons fleuries 2019** présents lors de la cérémonie des vœux 2020, accompagnés de Mme Pascale CARTRON :

M. & Mme Christian CRUBLET
M. & Mme Michel VETTER
M. Norbert HERY
M. & Mme Claude GILBERT
Mme Denise ACARY
M. & Mme Hubert LHUISSIER
M. & Mme Remy SALMON
M. & Mme Alain HAMELIN
M. & Mme Thierry MOREL
M. & Mme Patrick BENARD
M. & Mme Bertrand JAMOT
Mme CAIRDI & M. HUET
M. & Mme GLEDEL





**LOTS DISPONIBLES
A LA VENTE**

"Le Clos des Lices" :
60,99 € TTC le m²

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, les renseignements sont disponibles au secrétariat de la mairie.

X Lots vendus / en cours d'acquisition



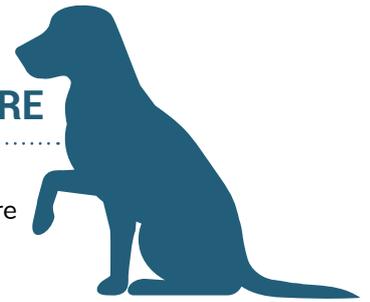
Ces personnes ont reçu un bon d'achat de 20€ valable chez l'horticulteur Joël MARTEAU à Loiron ou à Vitré.



INFORMATIONS COMMUNALES

CONVENTION FOURRIERE

La convention avec **L'arche de nos Compagnons** est toujours effective auprès de la municipalité. Elle comprend la capture, le transport et la gestion en fourrière des animaux errants. Ils sont logés et nourris pendant 8 jours, passé ce délai ils sont envoyés à la SPA.



Chaque propriétaire d'animaux en est responsable, que ce soit au niveau de les garder à domicile, lors des ballades, et également pour ses déchets.

RATICIDE



Comme chaque année, nous mettons en place la distribution de Raticide.

L'inscription est obligatoire à faire en mairie avant le 15 février 2021. Nous vous tiendrons informé de la livraison ou du retrait en mairie.



ADMR

ARGENTRÉ DU PLESSIS



L'ADMR, important réseau de 3500 associations présentes partout en France a pour vocation d'**aider les familles et les personnes seules ou en couple à bien vivre chez elles, tout en préservant leur autonomie avec des services adaptés à tous.**

L'ADMR d'ARGENTRE DU PLESSIS, avec ses 46 salariés, intervient auprès de plus de **400 usagers**, 365 jours par an, sur les communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Gennes-sur-seiche, Etelles, Domalain, Vergeal, Torcé, Erbrée, Mondevert, Bréal-Sous-Vitré.

Trois secrétaires administratives accueillent les usagers et leur famille :
du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous.

LES MISSIONS DE L'ADMR :

Accompagner toute personne dans les actes de la vie courante, entretien du logement, aide aux repas, à la toilette, aide aux courses et garde d'enfants...

CONTACT :

L'ADMR D'ARGENTRE DU PLESSIS, vous accueille dans ses nouveaux locaux au 4 rue des sports.

Tél : 02 23 55 06 17

Mail : argentre.asso@Admr35.org



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Nos communes sont notre force et leur vitalité une exigence.

Bréal sous Vitré est l'une des 46 communes de Vitré communauté qui compte 83 000 habitants.

76 conseillers communautaires ont été désignés dans les communes à l'occasion des élections municipales pour siéger au Conseil de Vitré communauté. Pour Bréal sous Vitré, c'est votre maire qui vous représente. Des commissions thématiques sont animées par les Vice-Présidents et sont le lieu des débats ; elles sont ouvertes aux conseillers communaux

et aux conseillers municipaux. Les décisions stratégiques seront discutées et prises en Bureau des Maires.

Au fil des années, les lois successives ont transféré à Vitré communauté des compétences autrefois exercées par les communes, à commencer par le développement économique qui crée la richesse permettant de rendre des services à la population et redistribuer des moyens financiers pour les projets des communes ; à Bréal sous Vitré par exemple, des travaux de réaménagements, modernisation des lotissements.

Nous avons une responsabilité collective de faire vivre l'esprit communautaire... tout en préservant l'identité de chacune de nos communes.

En tant que Présidente de Vitré communauté, je souhaite un développement durable qui concilie le développement économique, la cohésion sociale et la protection de notre environnement ; une organisation du territoire qui s'appuie sur ses bassins de vie et à la vitalité de ses communes.

Nos axes stratégiques sont connus : anticiper les besoins des entreprises et des salariés, accueillir de nouvelles activités, améliorer l'accès au haut débit et ses usages, développer le tourisme, répondre aux attentes fortes en matière de logement, favoriser toutes les formes de mobilités, encourager les initiatives des jeunes, adapter notre société au vieillissement, promouvoir le sport, la culture et notre patrimoine, répartir les services de santé, réussir la nécessaire transition écologique...

Nous devons bien entendu faire avec les moyens dont nous disposons. La crise sanitaire et les décisions gouvernementales vont avoir des conséquences sur nos recettes ; je souhaite néanmoins que nous puissions continuer à investir et optimiser nos dépenses.

Faire remonter les attentes des élus et des habitants souhaitant s'impliquer.

Afin que chacun soit bien informé de ce qui se passe au niveau intercommunal, j'aimerais qu'au début de chaque conseil municipal, dans chaque commune, il y ait le petit quart d'heure sur l'actualité communautaire et que dans chaque journal communal, il soit question des services rendus par Vitré communauté à la population. J'en remercie d'avance votre équipe municipale.

J'aimerais enfin que les habitants continuent de s'impliquer dans la vitalité de la commune et dans l'amélioration de leur cadre de vie. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif extrêmement dynamique, comme à Bréal sous Vitré, et nous devons tout mettre en œuvre pour le préserver. J'aimerais enfin que nous cultivions les valeurs de respect, de civisme, de solidarité. Je forme le vœu que nous ayons tous conscience d'avoir cette communauté de destin en partage.

Au plaisir de venir à Bréal sous Vitré, belles fêtes de fin d'année !

Isabelle Le Callennec
Présidente de Vitré communauté

VITRE CO vous informe

N'oubliez pas de nombreux services vous sont proposés par Vitré Communauté !

Afin d'avoir de plus amples renseignements sur l'une des rubriques, n'hésitez pas à vous rendre sur le site <https://www.vitrecommunauté.org> ou contacter Vitré Communauté au 02 99 74 52 61.



ACTUALITÉ

Caissons 2^{ème} vie en déchèteries : fermeture des caissons jusqu'à nouvel ordre

Au regard de la situation sanitaire, la Recyclerie de Vitré – PEV et l'organisme Emmaüs sont contraints de suspendre les collectes de caissons « 2^{ème} vie » en déchèteries. Les dépôts d'objets ne pourront donc plus être acceptés, jusqu'à nouvel ordre.

Ne jetez pas vos objets pour autant, mettez-les de côté !

Par ailleurs, le SMICTOM Sud-Est 35 transmet son soutien à la Recyclerie PEV suite à l'incendie qui a détruit une partie de leur bâtiment de vente.



EN LIGNE
Associations : une subvention pour vous aider à réduire vos déchets !

Vous êtes membre d'une association ?
 Vous souhaitez engager des actions en faveur de la réduction de déchets (achat de gobelets réutilisables, organiser une animation par un spécialiste, louer de la vaisselle, etc..) ?
 Le SMICTOM peut vous accompagner à hauteur de 50% des frais, dans la limite de 300€. Attention, la date limite de dépôt du dossier est le 26 février 2021 inclus.
 Vous souhaitez déposer un dossier ?
 Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations » :
www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/subvention-pour-les-associations/

LA LOCATION D'UN BROYEUR A VEGETEAUX

Réduire ses déchets de jardin : c'est possible grâce au broyage !

Le principe est simple, il s'agit de déchiqueter les déchets verts pour les réduire. Cela permet d'obtenir du broyat, un produit sain qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les réutiliser directement chez vous et éviter les déplacements en déchèterie. Envie de vous y mettre ? Le SMICTOM vous accompagne ! Bénéficiez un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

Pour en bénéficier : <https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-broyeur/>

LOISIRS BIBLIOTHÈQUE

BRÉAL-SOUS-VITRÉ

Adresse :
Rue de la Mairie
35370 BREAL SOUS VITRE
bibliothequebsv@gmail.com

Responsable de la bibliothèque :
Marie-Noëlle CRUBLET

Budget de la mairie : 3 000 €

HORAIRES

Ecole

Lundi semaine paire : 13h45 à 14h15

Mardi semaine impaire : 11h à 11h30

Public

1 lundi sur 2 semaine paire : 16h45 à 17h45

Mercredi : 15h30 à 17h30

1 vendredi sur 2 semaine impaire : 18h à 19h

Samedi : 10h30 à 12h

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite.

A la bibliothèque, vous pouvez trouver pour :

Adultes : BD, Romans, Documentaires (cuisine, jardinage, bricolage, santé...), romans jeunesse...

Enfants : BD, Mangas, Documentaires, Albums, Séries, Tom Tom et Nana, Max et Lili, J'aime lire. Des livres avec CD qui sont à consulter sur place.

Soyez attentifs, nous organisons à chaque vacances scolaires pour les enfants des ateliers, sur réservation.

N'hésitez pas à venir inscrire vos enfants.

Prochaine activité le samedi 20 février :
Gaufres party et jeux de société (inscriptions à la bibliothèque à partir de début février).

Si vous souhaitez devenir bénévole pour des permanences de bibliothèque contactez la mairie ou Marie-Noëlle Crublet.





LES MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE EN RÉSEAU

Vitré Communauté compte 35 bibliothèques et médiathèques sur son territoire. Ces structures constituent les piliers de la lecture publique et sont d'exceptionnels lieux de vie et d'échanges au cœur des communes. Pour maintenir et développer leur offre culturelle, ces médiathèques et ces bibliothèques se sont rassemblées formant ainsi le réseau Arléane. Ce réseau est coordonné par le Centre de Ressources Arts et Lecture Publique (CRALP).

Le réseau de lecture publique Arléane

Le réseau Arléane, acronyme de « Arts Lecture Animations Expositions », a pour vocation de développer l'offre documentaire et les services sur le territoire de Vitré Communauté.

Ce réseau vise les objectifs suivants :

Accès à l'ensemble des ressources du réseau par les usagers :

- Constitution d'un catalogue commun et en ligne répertoriant les ressources disponibles dans les 35 équipements (imprimés et multimédias).

- Mise en place d'une carte de bibliothèque "Arléane" permettant l'accès aux services des 35 équipements.

- Acheminement des documents dans les bibliothèques de proximité à destination des usagers.

Offre d'actions culturelles coordonnées sur l'ensemble du territoire.

- Propositions d'animations visant le développement de la culture numérique, artistique (notamment de l'art contemporain) et de la vie littéraire, pour un large public.

- En complément des actions proposées par les bibliothèques municipales, mise en œuvre d'actions culturelles coordonnées à l'échelle du territoire.

- Acquisition d'outils d'animation partagés, circulant entre les 35 bibliothèques et favorisant la mise en place d'animations de qualité.

Bonne lecture !

JEUNESSE

ÉCOLE



RPI
ÉCOLE
SAINTE ANNE
de Bréal-sous-Vitré
et
ÉCOLE
SAINTE MADELEINE
de Mondevert

Florence Trohel
assure la direction
des deux écoles.
Le lundi est son jour de décharge pour
la direction (le matin à Bréal/Vitré et
l'après-midi à Mondevert).
Prenez contact, dès à présent,
pour une inscription après
chaque vacances scolaires
au **02 99 49 41 19**.

Effectif rentrée scolaire
2020/21

120 élèves

sur le RPI représentant **85 familles**

18

62

enfants sont scolarisés à Bréal/Vitré répartis en 3 classes :

TPS/PS/MS : 22 élèves

Enseignante Dominique Dérosiers aidée de Corinne Croyal le matin
et Eliane Lhuissier l'après-midi

PS/MS/GS : 22 élèves

Enseignante Danielle Tertrais aidée de Thérèse Lesage le matin

GS/CP : 18 élèves

Enseignante Elise Malard aidée de Marie Malécot le matin

58

enfants sont scolarisés à Mondevert répartis en 3 classes :

CE1/CE2 : 20 élèves

Enseignante Fabienne Jagline

CE2/CM1 : 19 élèves

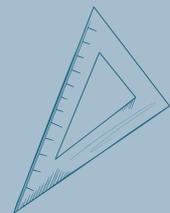
Enseignantes Anne-Sophie Roi et Nathalie Rousset (le mardi)

CM1/CM2 : 19 élèves

Enseignantes Florence Trohel et Nathalie Rousset (le lundi)



ACTIVITÉS PROPOSÉES



Créneaux **piscine** du CP au CM2.

Initiation escrime, balle ovale (rugby), baseball...

Rencontre sportive en fin d'année à Argentré du Plessis avec les écoles du secteur.

Classe de découverte d'une semaine une fois dans la scolarité en CE2-CM1-CM2 (classe de neige).

Sorties pédagogiques : spectacle au centre culturel, visite culturelle en lien avec les projets de classe, espace des Sciences à Rennes, visite SMICTOM, médiathèque, visite musée, ateliers arts plastiques, ...

Projet musique avec l'intervention d'une dumiste cycles 2.

Journée de la fraternité dans le RPI : ateliers sur le thème du fil rouge de l'année

Sortie scolaire de fin d'année.



FIL ROUGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

2015-2016 :

La bienveillance

2016-2017 :

Le livre

2017-2018 :

Protégeons notre planète

2018-2019 :

Voyage autour du Monde

2019-2020 :

Création d'une histoire éditée
« Au fil du temps... »

2020-2021 :

Au p'tit km la chance



A VOS AGENDAS !

**Samedi 13 février
de 10h à 12h**

Matinée portes ouvertes
dans les 2 écoles,
venez nous rendre visite

Vendredi 26 mars 2021
Carnaval à Bréal/Vitré

Vendredi 18 juin 2021
Fête des écoles

Sous réserve du contexte sanitaire



TRANSPORT SCOLAIRE

Un **mini bus gratuit** géré par Vitré Communauté permet de faire la navette entre les deux écoles des communes.

Pour pouvoir utiliser le bus, il faut que votre enfant ait 3 ans révolu, et qu'un formulaire d'inscription soit complété et transmis à l'école.

Ce service est gratuit sous la condition d'être accompagnateur pendant une semaine, matin et soir, dans l'année.

En cas de non possibilité, une facturation de 120€ est appliquée (révisible chaque année).

Pour rappel, ce transport permet également de diminuer le coût de certaines sorties et activités scolaires.

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Hélène FLORENT,
06 75 67 28 72 - helene.florent@sfr.fr



ACCUEIL DE LOISIRS

Bréal sous Vitré / Mondevert

L'Accueil de Loisirs propose des **activités de loisirs éducatifs** pour qu'au-delà de la garderie soient proposées des animations à vocation pédagogique. L'enfant apprend à travers le jeu, l'amusement. **Apprendre pour « une meilleure compréhension du monde et par la même une meilleure compréhension de soi »**. Favoriser ainsi des situations d'apprentissage ludiques où l'enfant pourra construire sa personnalité.

Pendant toute l'année les enfants participent à des **ateliers créatifs « récup' »** recyclables pour ces activités qui sont éducatives et ludiques.

Durant les vacances et les mercredis, les enfants participent activement et avec enthousiasme aux différentes et nombreuses activités.

L'équipe d'animation proposent des activités, les accompagnent en laissant les enfants « Acteur » de leur projet. **Un objectif pédagogique qui est la « Coopération »**.

Valoriser chaque enfant dans ses compétences :

Proposer des activités dans lesquelles l'enfant pourra mettre en avant ses compétences

Rendre l'enfant citoyen

Rendre l'enfant autonome

Respecter le rythme de l'enfant



VACANCES JUILLET - AOÛT 2020



Le protocole sanitaire COVID-19 ne nous a pas permis d'organiser des sorties à la journée. Mais les enfants et l'équipe d'animation ont redoublé d'imagination pour que l'accueil de loisirs respire la joie, la créativité et le plaisir de partager et d'être ensemble.



GARDERIE COMMUNALE

La garderie est ouverte tous les jours scolaires :

Le MATIN



de 7h30 à 8h30

TARIFS :

0.55€ / enfant le ¼ d'heure,
à partir du 3^{ème} enfant 50 % de remise,
soit 0,27€ le ¼ d'heure.

Si vous laissez votre (vos) enfant(s) au-delà de
l'heure réglementaire, soit 18h45, le ¼ d'heure
est facturé 3€ / enfant.

Le SOIR



de 16h45 à 18h45



21

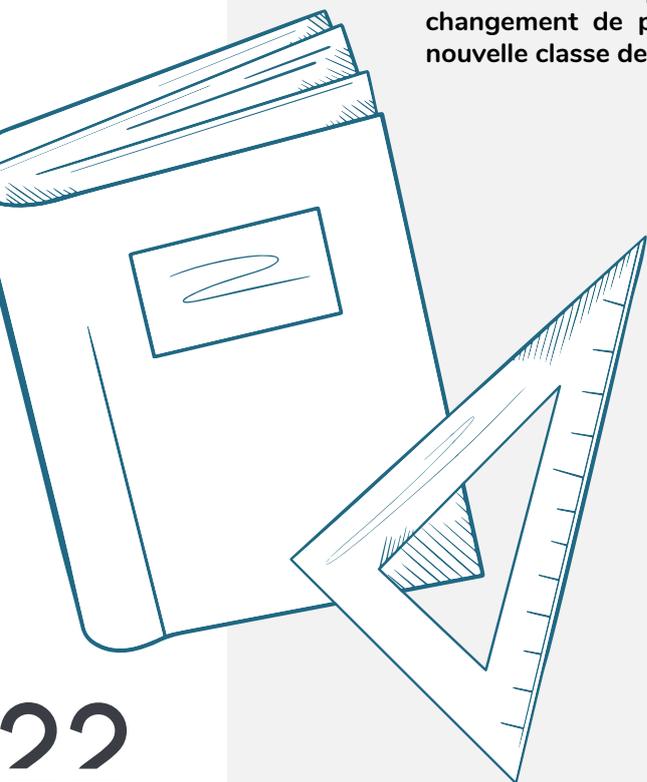
VIE ASSOCIATIVE

OGEC

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
Ecoles Sainte Anne Bréal-sous-Vitré
Ecole Sainte Madeleine Mondevert



L'année 2020 est une année très particulière pour chacun d'entre nous en raison du contexte sanitaire mais nos enfants ont pu retrouver le chemin de l'école et nous nous en réjouissons. Au cours de cette période pas de temps de repos pour l'OGEC du RPI Bréal Mondevert qui a réalisé **de nombreux de travaux tel que le changement de portes à Mondevert ou l'aménagement de la nouvelle classe de CP à Bréal.**



22



Rappelons que cette association a pour vocation **le bien être des enfants, des enseignants mais aussi des parents** en réalisant notamment des travaux intérieurs / extérieurs... Rappelons aussi qu'un bus gratuit est mis à disposition par les communes et assure le transport des enfants.

L'OGEC est un organisme indispensable pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité des écoles. Il est ainsi composé de parents bénévoles.

Si vous souhaitez contribuer au futur de nos écoles, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'OGEC !



APEL

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

apel

L'APEL c'est quoi ?

L'APEL regroupe cette année 15 parents qui se réunissent régulièrement, au cours de l'année scolaire, pour préparer diverses manifestations. Tout parent d'un enfant scolarisé à l'école peut être membre APEL.

LE RÔLE DE L'APEL :

- Être au service des familles/Accueillir les nouveaux parents (pot d'accueil le jour de la pré-rentrée PS) ;
- Informer les parents des événements de l'école ;
- Améliorer le bien-être des enfants de l'école ;
- Représenter les parents en étant leur porte-parole auprès de l'équipe enseignante et des pouvoirs publics.

L'association propose des manifestations (Marché de Noël, Loto du 11 novembre, spectacle et goûter de Noël, soirée repas, fête de l'école et tombola, vente de légumes, brioches, gavottes...) afin de financer les projets pédagogiques des enfants.

Covid-19 : Cette année, plusieurs manifestations ont été annulées au vu des circonstances sanitaires actuelles (Loto du 11 Novembre, Marché de Noël et Vide grenier).

L'APEL contribue à payer :

- Des abonnements livres pour quelques classes ;
- Un spectacle de Noël pour tous les enfants ;
- Des équipements et/ou matériels pédagogiques à chaque école (1000 € par école) ;
- Une partie du coût des séances de piscine.
- 25% des sorties scolaires et de même pour le voyage scolaire qui a lieu tous les 3 ans (CE2 au CM2).
- Le bénéfice des manifestations sert également à prendre en charge les photos de classes que nous organisons.

Si vous souhaitez participer à la vie de l'école de vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons toujours besoin de « petites mains » pour nous aider lors des manifestations et bien sûr cela dans une bonne ambiance.

En ce début d'année scolaire, tous les membres du bureau souhaitent remercier tous les parents bénévoles qui ont contribué, tout au long de l'année scolaire écoulée, à l'organisation des différentes actions.



VIE ASSOCIATIVE

LA COTISATION :

En début d'année, est proposé à chaque famille de cotiser à l'APEL. Cette cotisation reste volontaire et facultative : elle permet à chaque famille cotisant de devenir adhérente.

Cette adhésion donne droit entre autres :

- A un abonnement au magazine « famille et éducation » (5 numéros/an) qui apporte des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et des activités de loisirs ;
- A une plateforme téléphonique (01 46 90 09 60) où une équipe de spécialistes répond à vos questions éducatives et scolaires.

Restez informé de nos actions :

-  **Apel Bréal Mondevert**
 **apelbrealmondevert@yahoo.com**

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

- Présidente :** Marion POTTIER
Vice-présidente : Anne-Cécile SUHARD
Trésorière : Fanny PANETIER
Secrétaire : Sandra CHAUDET
Membres : Sandrine ALIX, Fabrice DUPONT, Cassandra GOUPIL, Sandrine HAY, Noémie HOUGET, Sarah LE HELLOCCO, Emilie MESSU, Pauline MORAND, Benoît PAILLARD, Sylvain SUHARD, Estelle VILAINE.



LA BORNE PAPIER :

Deux bornes papier sont à votre disposition, l'une près de l'école primaire de Mondevert et l'autre près de l'école maternelle à Bréal s/Vitré.

Déposez-y tous vos papiers (journaux, feuilles, annuaires, cahiers, enveloppes).

Chaque tonne collectée pour recyclage permet de financer les projets scolaires.

24



Absents sur la photo :
Sandrine ALIX, Fabrice DUPONT, Cassandra GOUPIL.

TITOUNETTE

Espace jeux intercommunal

L'espace jeux intercommunal est à la disposition à la fois des assistantes maternelles, des parents, grands-parents... qui souhaitent y **accompagner un enfant de moins de trois ans**.

La particularité d'un espace jeux étant que l'enfant reste **sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte accompagnant**.

L'espace jeux est plus particulièrement dédié à l'**apprentissage de la motricité**. Nous mettons à disposition divers tapis, tunnel, jeux d'éveil pour proposer des activités variées et ludiques. La présence rassurante de l'adulte amène les enfants à explorer des nouvelles activités. C'est aussi un **lieu d'échanges et de rencontres** pour les assistantes maternelles, les parents...

Pour participer à l'espace jeux : adhésion à l'association + une cotisation annuelle de 18€

Ouvert

le jeudi à Bréal-sous-Vitré
et le mardi à Erbrée
(dans les locaux de la mairie)



de 9h30 à 11h30
hors vacances scolaires

Assistantes maternelles membres du bureau :

GALLERAND Lydie d'Erbrée
Présidente
02.99.49.39.79

PAILLARD Martine de Bréal-sous-Vitré
Trésorière
06.71.47.83.26
martinepa4@gmail.com



A VOS AGENDAS !

Samedi 4 décembre 2021
Spectacle de Noël



VIE ASSOCIATIVE

RIPAME

Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants



Ce service gratuit est à destination des parents, assistants maternels, gardes à domicile sur les communes de : Châtillon-en-Vendelais, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-vitré, La Chapelle Erbrée, Erbrée, Mondevert, Montautour, Montreuil des Landes.

LE RIPAME ET L'ANIMATRICE ONT PLUSIEURS MISSIONS :

- Informer sur la profession des assistants maternels, leurs droits et les obligations (agréments, rémunérations...) mais aussi de les accompagner dans leur travail au quotidien.

- Proposer des temps d'ateliers d'éveil dédiés aux assistants maternels, aux gardes à domicile, aux familles et à toutes personnes ayant à charge ou en garde des enfants de moins de 3 ans.

Le RIPAME propose aussi des rencontres thématiques, des temps d'échanges de pratiques professionnelles relatives à la petite enfance.

Le RIPAME a aussi pour mission de faire connaître aux familles, notamment, les différents mode d'accueil du territoire en fonction des besoins (individuel et/ou collectif si existant), sur la fonction du parent employeur.

L'animatrice reçoit sur les temps de Permanences et sur Rendez-vous, les après-midis sur votre commune. Des rendez-vous sont possibles le samedi matin.

26

LES ATELIERS D'ÉVEIL

Ce sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, accompagnés de leur parent, assistant maternel ou garde à domicile. Ils favorisent le développement de l'enfant, les échanges et la professionnalisation des professionnels.

DES SOIREEES DEBATS ET DES TEMPS FORTS

Ils sont proposés aux parents, assistants maternels et plus largement aux professionnels de la petite enfance. Ils s'inscrivent dans la volonté d'accompagnement à la parentalité et à la professionnalisation. Ils sont proposés de façon ponctuelle tout au long de l'année.





ACTUALITÉS

Malgré la période covid-19, le RIPAME a assuré la continuité de service par mail, téléphone et rendez-vous **depuis le 13 mars 2020**.

Durant le mois de juillet 2020, les ateliers d'éveils ont été proposés en extérieur après une période d'interruption de mars à juin. Ces temps ont été appréciés par les usagers et fortement fréquentés.

Depuis septembre, les ateliers ont repris sur certains lieux, deux restent encore en attente d'aménagement de locaux. Après une rentrée perturbée par la situation sanitaire, octobre a permis au RIPAME de retrouver une bonne fréquentation des ateliers, les matinées sont pratiquement complètes.

En octobre 2020, durant la semaine de la petite enfance sur le thème « S'aventurer », le RIPAME a proposé des ateliers d'éveil spécifiques, une sortie à la ferme, une conférence, et un spectacle.

Un partenariat avec certaines bibliothèques et médiathèques a été mis en place (Châtillon-en-Vendelais, Balazé, et Erbrée). Les bibliothécaires s'invitent sur le temps des ateliers d'éveil en fin de séance pour un temps des histoires. Parfois, les enfants parents et assistants maternels se rendent à la bibliothèque ou médiathèque à la fin des ateliers pour un temps conté.

En 2021, le RIPAME élargira ce partenariat sur les autres communes partenaires.

Le RIPAME est là pour vous :

- Vous recherchez un mode de garde ?
- Vous avez des questions sur votre contrat ?
- Vous avez besoin d'être orienté ?
- Recherche d'assistant maternel ?
- Explication des congés payés ?
- La convention collective ?
- Vous avez des questions sur le métier d'assistants maternels ?
- Vous souhaitez participer à des temps d'éveil partagés avec vos enfants ?
- Vous souhaitez rencontrer d'autres professionnels de la petite enfance ?
- Vous êtes en attente de conférences ?
- Soirées thématiques ? De spectacles ?

Contactez le RIPAME au 06. 02.55.10.59
ripame@chatillon-en-vendelais.fr
 Claire-Sophie Chérel Animatrice RIPAME
 Educatrice de Jeunes Enfants





L'ESPÉRANCE

de Bréal-sous-Vitré

Dans un contexte difficile, l'année 2020 fût compliquée pour tout le monde.

Nous sommes bien évidemment inquiets pour l'avenir.

Toutes nos manifestations 2020 ont logiquement été annulées et il sera probablement de même pour le 1^{er} semestre 2021, ce qui aura forcément un impact sur les finances et la vie du club.

Côté sportif, toutes les compétitions sont actuellement arrêtées et ne reprendront pas avant fin janvier. En 2020, il y aura eu 4 mois de compétitions (janvier, février, septembre et octobre)... une première !

Nous devons toutefois nous montrer optimiste. Nous espérons tous que le sport reprenne sa place rapidement et que les joueurs et bénévoles seront toujours au rendez-vous.

SPORTIF

Les séniors évoluent en D2. Après un début de saison 2019-2020 compliqué, l'équipe A a su remonter la pente et finir 6^{ème} sur 12 (un classement au prorata du nombre de matchs a été effectué par le district). Comme l'année dernière, le début de saison 2020-2021 a lui aussi été compliqué. Nous espérons que cette coupure aura fait du bien à l'équipe et que nous reviendrons avec de meilleures intentions pour rester en D2.

L'équipe réserve évolue en D4. Pour faire face à une baisse de son effectif séniors, le club d'Erbrée/Mondevert est venu compléter l'effectif de cette équipe pour la 1^{ère} fois la saison dernière (à hauteur de 5 joueurs par dimanche).

Le club d'Erbrée/Mondevert n'a toutefois pas souhaité renouveler l'expérience cette saison. Nous sommes donc toujours à la recherche de quelques joueurs séniors afin de pouvoir assurer tous les matchs de l'équipe B.

Les entrainements ont été assurés par Jonathan Humeau pour la 1^{ère}

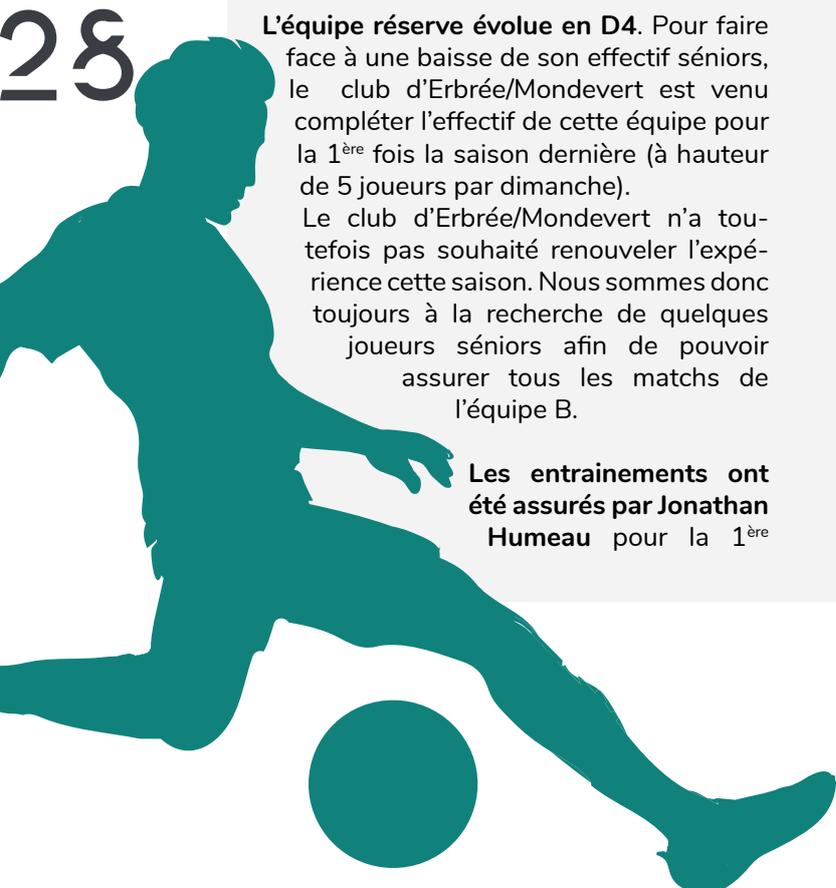
partie de saison (et nous le remercions) et seront repris par **Vincent Chaudet** lorsque cela sera possible.

Les effectifs se maintiennent en jeunes.

Les catégories U6 à U13 sont en entente avec l'US Erbrée/Mondevert. Les entrainements se déroulent le mercredi à Erbrée et sont dirigés par un éducateur de Vitré Communauté. Lorsque le temps ne permet plus de jouer dehors (pluie, froid...), les U7 et U9 s'entraînent dans la salle d'Erbrée. Un réel confort pour nos jeunes pousses.

Pour rappel, les enfants peuvent commencer la pratique du football dès 5 ans.

Les catégories U14 à U17 jouent au sein du Groupement de Jeunes des Portes de Bretagne avec les clubs suivants : l'US Erbrée-Mondevert, les Bleuets Le Pertre-Brielles-Gennes-St Cyr le Gravelais, l'AS St Germain du Pinel et l'AS Etreilles. Le club d'Argentré du Plessis a fait le choix de se retirer du Groupement à l'issue de la saison 2019/2020.



VIE DU CLUB

Le club compte aujourd'hui une cinquantaine de licenciés. Afin de pouvoir répondre aux besoins de chacun, le club a besoin de réaliser diverses manifestations.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons :

- Le **Tournoi inter-quartiers le samedi 05 Juin 2021.** C'est une belle journée familiale que l'on espère revoir au plus vite.
- La **Saint-Sylvestre le 31 décembre 2021** à la salle polyvalente de Bréal-sous-Vitré.

Par ailleurs, afin de recevoir les équipes adverses dans de meilleures conditions, le **3^{ème} vestiaire a été terminé** juste avant le début du second confinement et n'a donc pas encore eu l'occasion d'être utilisé. Nous tenons à remercier les bénévoles du club qui ont réalisé une partie des travaux (maçonnerie, placo, carrelage et faïence, peinture, bardage). Un grand merci également à la municipalité qui nous a aidée activement dans ce projet (menuiseries extérieures, plomberie / électricité, achat de divers matériaux).

Le club remercie tous ses licenciés, supporters, la municipalité sans qui tout cela ne serait pas possible. Un grand merci également à tous nos bénévoles qui sont régulièrement présents notamment le dimanche.

NB : Vous êtes joueur(se), dirigeant(e), bénévole (ou vous connaissez un proche) et avez envie de rejoindre le dynamisme de notre club, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

*L'Espérance de Bréal-sous-Vitré
souhaite à toutes et à tous
une meilleure année 2021 que 2020...
Prenez soin de vous et de vos proches.*

Retrouvez nous sur www.ebsv.footeo.com
et suivez-nous sur notre page facebook
 **Espérance de Bréal-sous-Vitré (Officiel)**

DIRIGEANTS DE BRÉAL S/VITRÉ

Séniors A :
Mickaël GLEDEL

Séniors B :
Claude GILBERT & Vincent CHAUDET

U 14 :
Corentin CARROT

U 9 :
Nicolas JOURDAN

PRÉSIDENT, CORRESPONDANT GÉNÉRAL ET ÉCOLE DE FOOTBALL :

Vincent CHAUDET
06.80.91.32.51

CORRESPONDANT SÉNIORS

Claude GILBERT
02.99.49.45.32

29

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES



COMITÉ DES FÊTES

de Bréal-sous-Vitré

Malgré cette année 2020 très compliquée pour raisons sanitaires, l'ensemble du comité des fêtes remercie toutes les Bréalaises et Bréalais pour leur compréhension de ne pas avoir réalisé de manifestations.

Pour cette nouvelle année 2021 nous avons retenu (sous réserve) notre **concours de palets** qui se déroulera le **samedi 17 juillet** ainsi que le **vide grenier et défilé d'anciennes voitures** le **dimanche 18 juillet**.



Cette année nous avons fabriqué **64 bancs** et nous envisageons fabriquer **32 tables** cette nouvelle année afin d'être totalement autonome dans les années à venir.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces travaux de bancs et autres pour cette année 2020 !

*Michel Pepion, les membres et bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.
Protégez vous !*

30

BRAËLLO THÉÂTRE



L'association Braëlle Théâtre a été créée en 1997.

La troupe prend plaisir depuis de nombreuses années à présenter **des comédies dans une ambiance chaleureuse & conviviale** grâce à ses acteurs & ses nombreux bénévoles.

La troupe est toujours à la recherche de bénévoles.
Vous pouvez nous contacter via la page facebook

 **braëlle théâtre**

En raison de la crise COVID, les prochaines représentations auront lieu en novembre 2021.



A VOS AGENDAS !

Représentations de
notre nouvelle pièce :
13, 14, 19, 20, 21, 26, 27, 28
novembre 2021

SECTION UNC/AFN

Anciens combattants et soldats de France de Bréal-sous-Vitré

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 12 janvier, le président Gilbert BOISRAME a présenté le bilan de l'activité de la section, Norbert HERY trésorier a présenté le bilan comptable. Le bureau a également été renouvelé. A l'issue de l'assemblée, la galette des rois a été servie.

Président
Gilbert BOISRAME

Vice Président
Guy JOURDAN

Secrétaire
Thierry CORDE

Trésorier
Norbert HERY

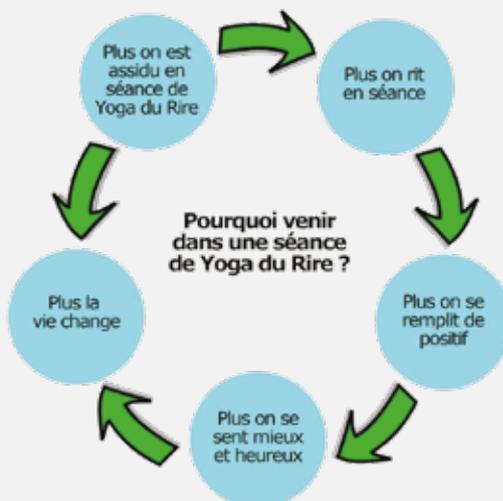
Membres du bureau
Bertrand CORDE,
Joseph FONTAINE,
Guy THEBERT,
Christian CRUBLET,
Hubert LHUISSIER,
Robert LEFEBVRE,
Francis PIROT,
Mickaël LEFEUVRE



A notre grand regret aucune des manifestations prévues n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, néanmoins une gerbe a été déposée au monument aux morts à l'occasion de l'armistice de 1945 et 1918.

*Les Anciens Combattants et les Soldats
de France vous souhaitent une belle année
et une bonne santé.*

LE YOGA DU RIRE



Le yoga du rire est une combinaison de rires, de stretching doux et de respirations de yoga. Sa pratique régulière a des effets profonds et durables à la fois sur notre corps, nos émotions et notre esprit. C'est une connexion à soi et aux autres.

Inscription auprès de Mme PEUVREL Irène

Contact : 06.66.49.92.77

Animatrice certifiée
1^{ère} séance gratuite

Horaires des séances :

Le jeudi de 19h00 à 20h00
Salle des fêtes de Bréal sous Vitré

CLUB DE L'ESPOIR

En raison du contexte sanitaire seul le concours de belote a pu être organisé le 6 février.

Un plateau repas de fin d'année a été offert à chaque adhérent ainsi qu'une composition florale. Chaque personne a pu venir chercher son plateau en respectant les consignes sanitaires.

Le clin d'œil de l'année 2020 à :



Marguerite
90 ans



Denise
80 ans



Marie
90 ans



Jules
80 ans

Nous sommes impatients de reprendre nos activités. Le club de l'espoir est ouvert à tous, l'adhésion est toujours de 15 euros.

Le club de l'espoir vous souhaite une belle année 2021.

Présidente : Mme Paillard
Vice présidente : Mme Parage
Trésorier : Mme Acary
Secrétaire : Mr Paillard
Membres :
Mme Janier, Mme Fontaine,
Mme Hamelin



Naissances



Mariages

... 22/08/2020

Anne-Claire LUZURIER & Jérôme LEFRESNE

... 12/09/2020

Emmanuelle TEMPLON & Nicolas JOURDAN

... 26/09/2020

Sandrine AUBERT & Ronan LE GAL

... 19/12/2020

Nadège RONDEL & Anthony THEBERT

26/02/2020

Johan ALIX

03/03/2020

Chloé PEU

29/06/2020

Jaëlle TANCRAZ

11/09/2020

Mathis MIGNOT

29/09/2020

Kara ROUILLET MOUËTAUX

06/12/2020

Gabriel BRODIN

33

Décès

Monique GOURDEL née SANTIER † 03/01/2020

Jean-Marie ACARY † 18/04/2020

Maurice DUROCHER † 20/05/2020

Bélonie DELAHAIE † 08/10/2020

Agnès CHAUDET née BELLAY † 16/11/2020

BRUNEAU Jean-Bertrand † 27/11/2020

AGENDA



**Samedi
13 février**

..... **Portes-ouvertes** dans les 2 écoles :
Ecole Sainte Anne de Bréal sous Vitré
et Ecole Sainte Madeleine de Mondevert,
de 10h30 à 12h

**Samedi
20 février**

..... **Gaufres party et jeux de société** à la bibliothèque

**Samedi
26 mars**

..... **Carnaval**

**Dimanche
5 juin**

..... **Tournoi Inter-quartiers** du Club de foot l'Espérance

**Samedi
18 juin**

..... **Fête de l'école**

**Samedi
17 juillet**

..... **Concours de palets** organisé par le Comité des Fêtes

**Dimanche
18 juillet**

..... **Vide grenier et défilé de voitures anciennes**
organisé par le Comité des Fêtes

**13, 14, 19, 20,
21, 26, 27, 28
novembre**

..... **Pièce de théâtre** par Braëllo

**Samedi
4 décembre**

..... **Spectacle de Noël**

**Vendredi
31 décembre**

..... **Soirée de la Saint Sylvestre** organisée par L'Espérance

L'ensemble des dates reste sous réserve du contexte sanitaire

MAIRIE DE BREAL SOUS VITRE

5, rue de la Mairie - 35370 Bréal-sous-Vitré
02.99.49.42.10 - mairie@brealsousvitre.fr
www.brealsousvitre.fr

La mairie est ouverte au public
les lundi, mercredi de 10H00 à 12H30
et le vendredi de 10H à 12H30 et de 17H00 à 18H00

MEDIATHEQUE VITRÉ : 02 99 75 16 11

ÉCOLE BRÉAL : 02 99 49 40 83

ÉCOLE MONDEVERT : 02 99 49 41 19

VITRÉ COMMUNAUTÉ : 02 99 74 52 61

PERCEPTION / TRESORERIE VITRE : 02 99 74 54 48

DÉPUTÉ Christine Cloarec – Le Nabour : 02 99 96 24 42

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX : 02 99 02 35 35

ADMR ARGENTRÉ : 02 23 55 06 17

CENTRE DE SOINS ST PIERRE LA COUR : 02 43 01 83 93

PAROISSE : 02 99 49 42 65

MAISON MÉDICALE VITRÉ : 02 99 75 55 66

PHARMACIE DE GARDE : 3237

HOPITAL : 02 99 74 14 14

GENDARMERIE : 02 99 75 02 30

POLICE SECOURS : 17

APPEL URGENCE : 112

CENTRE ANTI POISON RENNES : 02 99 59 22 22

EDF DEPANNAGE : 0 810 333 035

SAUR (EAU) : 02 78 51 80 00

35

BULLETIN MUNICIPAL DE BRÉAL-SOUS-VITRÉ Janvier 2021

Publication annuelle

Directrice de la publication : Pascale CARTRON,
Maire de Bréal-sous-Vitré

Comité de rédaction : Commission communication :
Stéphanie COCHIN, Hélène FLORENT, Jean Louis HERIN,
Hubert LHUISSIER, Julie MEREL

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui,
par leurs photos et articles, ont participé activement à
l'élaboration de ce bulletin.

Création graphique et mise en forme : Delphine LEVACHER
www.dlcrea.com - 06.59.96.71.10 - delphine@dlcrea.com

Crédits photos : Les Photos de Marie
09 73 59 73 92 - www.lesphotosdemarie.com

Impression : Morvan Fouillet imprimeurs - Vitré

Tirage : 350 exemplaires



BRÉAL
SOUS **VITRÉ**

Commune de Bréal-sous-Vitré

www.brealsousvitre.fr